

Mesdames les Échevines,
Monsieur le Bourgmestre,

Depuis près de 20 ans, Piknik Elektronik construit des Open Airs gratuits, citoyens et indépendants à Bruxelles.

Nous avons initié ce format. Nous avons formé et fidélisé des publics. Nous avons prouvé qu'une culture de qualité, accessible à toutes et tous, est possible.

En 2025, la Ville de Bruxelles nous a refusé la Place Poelaert.

Ce refus n'était pas un incident isolé. C'était une déclaration. La preuve qu'après deux décennies de travail bénévole et d'amour pour cette ville, nous pouvons être effacés d'un trait de plume pour laisser la place à des événements payants, fermés, dirigés sans aucune femme ni aucune personne issue de minorité à la tête des projets.

Juste quelques associations sous-traitantes le temps d'un après-midi, cautions d'une diversité qui n'existait pas réellement.

Voilà la réalité : un système, pas des accidents

- Des demandes d'autorisation systématiquement retardées depuis 2017.
- Une incertitude permanente sur nos dates, quand d'autres opérateurs ont leurs week-ends garantis des mois à l'avance.
- Des associations indépendantes comme la nôtre, sollicitées par BME ou par le président de BBN pour notre expertise, notre public, notre légitimité, puis progressivement écartées des espaces au profit de mêmes opérateurs privilégiés.

Une poignée de mêmes acteurs verrouille l'accès à tout l'espace public.

Brussels Major Events (BME) et Brussels by Night (BBN) siègent dans les jurys tout en organisant leurs propres événements.

Ce système n'est pas le fait d'une seule personne.

C'est une concentration des pouvoirs que la Ville laisse s'installer.

2026 : une solution encore plus problématique

Le festival de BME et BBN, désormais nos concurrents directs, se voit attribuer chaque année la fin du mois d'août avec une date garantie et six lieux pour leur appel à projets.

Aujourd'hui, ils souhaitent en plus faire partie du jury — un jury opaque et homogène — pour décider qui organisera tous les Open Airs de l'été sur ces lieux à 1000 Bruxelles.

Nous refusons de participer à un dispositif où conflits d'intérêts et concurrence déloyale sont institutionnalisés.

Women Do It Better Festival 2026

Plutôt que dénoncer sans agir, nous proposons une alternative structurelle.

Nous demandons les mêmes conditions que celles accordées à Brussels Open Airs :

- 4 lieux stratégiques : Place Poelaert, Place d'Espagne, Congrès, Vaux-Hall
- La même visibilité
- Les mêmes moyens financiers
- La même stabilité administrative

Date : samedi 25 juillet 2026

Périodicité : annuelle, chaque dernier samedi de juillet

Pour cette date, nous devenons accompagnantes et formatrices plutôt qu'organisatrices.

Nous mettons notre expérience de 19 ans d'Open Airs au service des autres collectifs.

Parce que l'urgence est d'empêcher que l'espace public devienne un marché réservé à quelques réseaux ou élites, ou un terrain de sous-traitance servant de simple caution.

L'espace public doit rester public. Accessible au plus grand nombre.

Une sélection légale, équitable et transparente

Pas de jurys opaques où les concurrents décident.
 Pas de conflits d'intérêts institutionnalisés.
 Pas de diversité de façade.
 Du travail sérieux. Transparent. Équitable.

Notre modèle

1. Transparence totale

Une WebApp publique permettra de suivre :

- Chaque étape de sélection
- Chaque critère
- Chaque note
- Chaque décision

Tout citoyen, élu ou journaliste pourra vérifier le processus.

2. Leadership réellement inclusif

Des femmes et des personnes issues de minorités à la tête des projets.
 Pas en bout de chaîne.
 Pas comme caution.
 Des décisionnaires.

3. Gouvernance indépendante

Un jury indépendant pour les Open Airs d'été :

- Aucun acteur économique concurrent
- Jury compartimenté par compétences
- Protection stricte de la propriété intellectuelle
- Candidatures anonymisées

4. Accompagnement renforcé des candidat·es

4.1 Séance d'information collective par Piknik Elektronik

Avant l'ouverture des candidatures :

- Explication des critères
- Contraintes techniques et administratives
- Attentes en programmation
- Calendrier détaillé

En présentiel et en visio.

4.2 Guide complet

- Guide pas à pas
- Checklists (technique, budget, communication, sécurité)
- Exemples anonymisés
- Modèles de budget et planning

4.3 Permanences en visio

- Questions spécifiques
- Aide à la structuration
- Soutien aux primo-candidat·es
- Explications techniques

Le système actuel favorise ceux qui savent déjà comment il fonctionne.
Nous voulons égaliser les chances.

4.4 Mise en relation de collectifs complémentaires

Si deux projets sont complémentaires, nous proposerons une collaboration.
Sans obligation.
La décision leur appartient.

Le système de jury : clair, structuré et pondéré

1. Trois sections d'évaluation

Section 1 — Public diversifié (30%)

Capacité à toucher un public mixte (social, culturel, générationnel).
Accessibilité réelle.

Section 2 — Capacité à trouver des solutions (40%)

Créativité face aux contraintes techniques, budgétaires et logistiques.
C'est le critère principal.

Section 3 — Respect du cadre et responsabilité (30%)

Respect des règles : sécurité, voisinage, limites sonores, horaires.
Compréhension des enjeux liés à l'espace public.

2. Composition du jury (9 personnes)

Chaque section comprend 3 juré·es :

Section 1

- 1 FWB / hub.brussels
- 1 représentant·e d'association locale
- 1 voix Piknik Elektronik

Section 2

- 1 ancien·ne organisateur·ice expérimenté·e
- 1 expert·e technique
- 1 voix Piknik Elektronik

Section 3

- 1 représentant·e de la Ville

- 1 représentant·e du Conseil de la Nuit
- 1 voix Piknik Elektronik

Total : 9 juré·es.

Comment la note finale est calculée

Étape 1 — Notation individuelle

Chaque juré·e attribue une note sur 10.

Étape 2 — Moyenne par section

On additionne les trois notes de la section et on divise par 3.

Étape 3 — Pondération

- Section 1 × 30%
- Section 2 × 40%
- Section 3 × 30%

Étape 4 — Addition finale

La note finale = somme des trois sections pondérées.

Le poids réel de Piknik

Piknik dispose d'une voix dans chaque section (1/3).

Son poids réel dans la décision finale est :

- Section 1 : 10%
- Section 2 : 13,3%
- Section 3 : 10%

Total : environ 33,3% de la décision.

Les six autres juré·es représentent environ 66,7%.

Nous pouvons influencer, mais pas imposer.

Un projet doit convaincre au-delà de nos seules voix.

Garanties

- Anonymisation des dossiers
- Délibérations traçables
- Publication des résultats (sans divulguer les identités)
- Jury choisi pour ses compétences réelles
- Aucun conflit d'intérêts

Nous sommes convaincues qu'une solution équilibrée est possible.

Pour la Ville, c'est l'opportunité de transformer une critique légitime en avancée constructive : démontrer un engagement réel en faveur de l'inclusion, instaurer un processus transparent et reproductible, et renforcer la confiance entre institutions et acteurs culturels.

Pour nous, c'est l'occasion de protéger les collectifs indépendants, de travailler dans un cadre stable, et de continuer à contribuer positivement à la vie culturelle bruxelloise — tout en défendant 19 ans de travail bénévole consacrés week-ends après week-ends pour le bien commun.

Nous avons toujours espéré, en 19 ans, pouvoir rencontrer un·e représentant·e de la Ville pour dialoguer. Il serait plus simple et productif de communiquer et de travailler main dans la main pour le bien commun, plutôt que de gaspiller de l'énergie à devoir se battre pour défendre notre travail. Cela dit, nous ferons le nécessaire pour protéger notre légitimité si besoin.

Dans un monde de plus en plus polarisé, nous restons pleinement ouvertes à la collaboration et au dialogue, convaincues qu'ensemble, nous pouvons faire de l'espace public un lieu de partage, de rencontre et de cohésion pour tous les citoyens.

Cordialement,

[Piknik Elektronik Asbl](#)